

Politique de remboursement

- Conformément aux règlements de l'Office de la protection du consommateur, vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant avant le début du camp, sans frais ni pénalité.
- Si le camp de jour est commencé, vous devrez payer le coût des services déjà reçus. Le Centre va exiger une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.
- Toute demande doit être faite par écrit. La coordonnatrice du camp de jour a un délai de 10 jours pour faire le suivi et le remboursement.
- Pour les sorties du camp de jour : un délai de 14 jours sera exigé pour obtenir un remboursement complet. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.
- Seul le parent / tuteur qui a inscrit et payé les frais peut faire la demande de remboursement.

Relevé 24

Des reçus pour frais de garde seront émis **en février 2027**. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous pour tout changement au dossier avant le **12 décembre 2026**.

N.B. Un seul relevé 24 par adresse sera émis.

Communications aux parents

- *Nous sommes joignables sur les heures du camp de jour, soit de 9h00 à 16h00.
- *L'équipe favorise une communication en personne avec le parent / tuteur.
- *Privilégiez les courriels ou les appels téléphonique. Prévoyez un délai de 24 à 48h pour obtenir une réponse.
- *Les messages sur le groupe Facebook ne sont pas vus par l'équipe d'animateurs et ne seront pas traités en priorité.
- *Aucun message privé envoyé sur les Messenger personnels des membres de l'équipe ne sera répondu.
- *Vous pouvez communiquer avec Joriane Boissonneault à j.boissonneault@ccrsjb.qc.ca

819 477-4475 poste 110

Groupe Facebook
du camp de jour

